



Slow Food®

Bon, Propre et Juste: le Manifeste Slow Food pour la Qualité

Le système de production et de consommation alimentaire le plus communément appliqué à ce jour est dangereux pour la Terre, pour ses écosystèmes et pour les gens qui y habitent.

Le goût, la biodiversité, la santé des hommes et des animaux, le bien-être et la nature sont continuellement menacés. Cela souligne le caractère urgent de produire et consommer avec des critères de gastronome, qui exerce son droit au plaisir sans détériorer l'existence d'autrui ou l'équilibre environnemental de la planète où nous vivons.

Si, comme le dit le fermier et poète Wendell Berry, « **manger est un acte agricole** », alors il s'ensuit que la production alimentaire doit être considérée comme un « acte gastronomique ».

Le **consommateur** oriente le marché et la production par ses choix et, en devenant conscient de ce processus, il assume de nouvelles responsabilités. La consommation devient une partie de l'acte de production, et le consommateur devient donc un co-producteur.

Le **producteur** joue un rôle-clé dans ce processus puisqu'il travaille pour atteindre la qualité, en permettant aux autres de bénéficier de son expérience et en étant ouvert aux connaissances et savoir-faire d'autrui.

L'effort doit être partagé et doit faire preuve de l'esprit responsable, ouvert et interdisciplinaire de la science de la gastronomie.

Chacun de nous est encouragé à adopter et à diffuser un nouveau concept d'alimentation, plus précis et plus large à la fois, basé sur trois conditions connectées entre elles.

- 1) **Bon.** La saveur et l'arôme d'un aliment, reconnaissable grâce à des sens éduqués et bien entraînés, est le fruit de la compétence du producteur, du choix des ingrédients et des méthodes de production, qui ne doivent en aucun cas altérer son caractère naturel.
- 2) **Propre.** L'environnement doit être respecté et il doit être accordé une grande importance aux méthodes de culture, d'élevage, de transformation,

de marketing et de consommation équitables. Chaque étape de la chaîne agro-industrielle, y compris la consommation, doit protéger l'écosystème et la biodiversité en sauvegardant la santé du consommateur et du producteur.

- 3) **Juste.** La justice sociale doit être recherchée par l'instauration de conditions de travail respectueuses de l'homme et de ses droits, et capables de générer des rémunérations équitables ; par la recherche d'économies mondiales équilibrées ; par la sympathie et la solidarité systématiques ; par le respect des diversités culturelles et des traditions.

La qualité **Bon, Propre et Juste** est une assurance d'un avenir meilleur.

La qualité **Bon, Propre et Juste** est un acte de civilisation et un instrument pour améliorer le système alimentaire actuel.

Chacun peut contribuer à la qualité Bon, Propre et Juste à travers ses choix et son comportement individuel.